

On voit le rôle capital réservé à la grande banque : en définitive tout converge vers elle. Les institutions financières, par mille ramifications, tiennent à toutes les grandes entreprises d'un pays ; mais elles ressentent inévitablement tous les coups qui atteignent celles-ci.

Les entreprises édifiées grâce à leur appui, présentent des proportions immenses, elles sont par contre très fragiles ; elles sont beaucoup plus vulnérables que celles qui dépendent peu du crédit. Elles ne peuvent pas souffrir que leurs profits baissent au-dessous d'un certain niveau ; elles doivent toujours être en état de payer sur leurs capitaux empruntés, l'intérêt convenu dont le taux demeure invariable.

Les entreprises de création récente, ayant été établies avec des proportions sans cesse grandissantes, dépendent plus, par ce fait même, du crédit : elles ont dû emprunter davantage à leur origine, et elles n'ont pas eu encore le temps, par une longue existence de prospérité, de rembourser une bonne partie des capitaux empruntés.

Les entreprises neuves sont pour cela plus instables que les anciennes ; elles peuvent moins que celles-ci se contenter de profits médiocres. Il s'établit ainsi entre elles une sorte de rivalité : il y a lutte entre les entreprises basées sur la richesse empruntée et celles reposant en grande partie sur la richesse réalisée.

La grande banque prend naturellement parti pour les entreprises qui relèvent d'elle ; si ces dernières s'écroûlaient, leur chute ébranlerait cette banque elle-même : celle-ci perdrait peut-être des fonds qu'elle a elle-même empruntés du public, elle y perdrait sûrement les profits qui lui permettent de payer ses intérêts à ce public.

A part la recherche du gain commune à toutes les entreprises économiques, celles basées sur le crédit ont donc des motifs impérieux d'être particulièrement agressives. Elles sont inévitablement amenées à vouloir dominer les pouvoirs politiques, car ils représentent la force, la force qui décrète les lois, qui crée les conditions de faveur à l'intérieur du pays, qui établit les tarifs douaniers, qui peut au besoin faire servir toutes les ressources de la nation à la défense d'intérêts particuliers et à l'acquisition pour eux de nouveaux champs d'exploitation.

La haute finance est naturellement impérialiste, c'est-à-dire centralisatrice au point de vue politique, ennemie de toutes les autonomies locales, du moins de celles qui pourraient affecter les intérêts qui la préoccupent ; les pays où s'exerce sa domination économique peuvent conserver des pouvoirs politiques en apparence différents, en fait, ceux-ci ne font qu'un par leur soumission à la même puissance financière, et par une évolution fatale cette unité trouvera quelque jour son